

DEC141651IN2P3

Décision portant nomination de M. Arnaud Lucotte aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR 5821 intitulée Laboratoire de physique subatomique et de cosmologie.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5821 intitulée Laboratoire de physique subatomique et de cosmologie et nommant M. Serge Kox directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC140586IN2P3 en date du 21 février 2014 portant cessation de fonctions de M. Serge Kox et nomination de Mme Annick Billebaud, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°5821 intitulée Laboratoire de physique subatomique et de cosmologie ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord de l'université Joseph Fourier ;

Vu l'accord de Grenoble INP ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Arnaud Lucotte, directeur de recherche de 2^{ème} classe au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} juillet 2014, en remplacement de Mme Annick Billebaud appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
le directeur général délégué à la science